

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONESTIER MERLINES DU 14 AVRIL 2023

Présents : Mmes Élodie COURTET, Géraldine GOURGEONNET, Nathalie LE GALL, Maryvonne PRADEL, Mrs Sylvain COUDERT, Jean-Paul DEVEDEUX, Claude FERLANDA, Marcel OLLIER.

Absences excusées : Mme Laurence LEPEITRE donne pouvoir à M. Sylvain COUDERT

Absents : Mme Nathalie LAVAL, M. Sylvain OLLIER.

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 10/03/2023

I – DELIBERATIONS

- Affectation des résultats de l'exercice 2023
- Fixation des taux d'imposition 2023
- Subventions versées aux associations pour l'année 2023
- Subventions exceptionnelles pour le Congrès des Sapeurs-Pompiers et Comice Agricole
- Vote du Budget Primitif : Commune et Zone d'Habitations
- Motion des missions locales

II – AFFAIRES COURANTES

- Révision du tarif de la location de la Salle des Fêtes

III – QUESTIONS DIVERSES



*** APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10/03/2023**

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal du 10/03/2023.

Votants : 09	Pouvoir : 01	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	-----------	------------	----------------

*** AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2022.

Le résultat de la section de fonctionnement se décompose ainsi :

Résultat antérieur reporté :	215 357.25 €
Résultat de l'exercice :	+ 60 326.39 €
	275 683.64 €

Le besoin de financement de la section d'investissement s'établit ainsi :

Résultat antérieur reporté :	105 825.68 €
Résultat de l'exercice :	- 12 319.45 €
Restes à réaliser dépenses :	- 105 061.00 €
Restes à réaliser recettes :	30 000.00 €
Excédent de financement :	18 445.23 €

Elle propose en conséquence d'affecter le résultat dans les conditions suivantes :

Financement de la section d'investissement

C/1068 :	0,00 €
Le solde au C/002 Report à nouveau :	275 683.64 €
Total de l'affectation :	275 683.64 €

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

- D'approuver l'affectation des résultats

Votants : 09	Pouvoirs : 01	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

*** FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2023**

Madame le Maire rappelle que cette année le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires peut être modifié.

	2022	2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	25,09 %	25,09 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30,64 %	30,64 %
Taxe d'habitation sur les résid. secondaires	/	2,06 %

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

- de ne pas augmenter les taux des taxes locales

Votants : 09	Pouvoirs : 01	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

*** SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2023**

Le montant total budgétisé pour les subventions s'élève à 3 500.00 €.
Voir tableau en PJ.

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

Votants : 09	Pouvoirs : 01	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

*** SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES VERSEES AU CONGRES DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS ET AU COMICE AGRICOLE**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des courriers de demandes de subvention reçus en mairie.

Les membres du conseil municipal renoncent au droit de vote à bulletin secret et après en avoir délibéré décident :

- D'attribuer une subvention exceptionnellement d'un montant de 450 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'organisation du Congrès Départementale prévu le 09/09/2023 à Eygurande.
- D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 50 € pour le comice Agricole du Pays d' Eygurande.

Votants : 09	Pouvoirs : 01	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

*** VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – COMMUNE ET ZONE D'HABITATIONS**

Commune

Budget principal – Section de fonctionnement

A-1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2023 s'élèvent à 460 433,64 €

	BP 2022	BP 2023	REPARTITION
011 – Charges à caractère général	85 250,00 €	111 320,00 €	46,41%
012 – Charges de personnel	20 219,00 €	21 300,00 €	8,88%
014 – Atténuation de produits	26 988,00 €	26 057,00 €	10,86%
65 – Autres charges de gestion courante	74 800,00 €	61 572,00 €	25,67%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	207 257,00 €	220 249,00 €	
66 – Charges financières	1 500,00 €	1 100,00 €	0,46%

67 – Charges exceptionnelles	1 100,00 €	2 000,00 €	0,83%
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions		0,00 €	0,00%
022 – Dépenses imprévues	8 224,25 €	16 519,00 €	6,89%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	218 081,25 €	239 868,00 €	100,00%
023 – Virement à la section d'investissement	165 000,00 €	215 937,64 €	
042 – Opération d'ordre entre section	4 628,00 €	4 628,00 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	169 628,00 €	220 565,64 €	
TOTAL (A)	387 709,25 €	460 433,64 €	
D002 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (B)		0,00 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (A + B)		460 433,64 €	

A-1.1 Chapitre 011 – Les charges à caractère général

Ces charges comprennent les dépenses suivantes :

- Eau (60611), électricité (60612) : 8 000,00 €
- Entretien terrain (61521) : ESAT
- Entretien bâtiments publics (615221) : 15 000,00 € (Plombier, Cloches, ...)
- Entretien voiries (615231) : Fauchage
- Entretien réseaux (615232) : Réparation éclairage public
- Entretien autres biens mobiliers (61558) : Remplacement extincteurs
- Maintenance (6156) : Contrôle extincteurs, chaudière, DSA
- Autres frais divers (6188) : OVH
- Fêtes & cérémonies (6232) : Gerbes, Repas des aîn1

A-1.2 Chapitre 012 – Les charges de personnel et frais assimilés

Ces charges comprennent les dépenses suivantes :

- Autre personnel extérieur (6218) : Honoraires CDG, SYNDICAT DE LA DIEGE
- Cotisations CNFPT et CDGFPT (6336) : Cotisations CDG
- Personnel non titulaire (6413) : Salaires SH
- Cotisations caisse retraite (6453) : IRCANTEC
- Cotisations pour assurance du personnel (6455) : CNP ASSURANCES

A-1.3 Chapitre 014 – Atténuations de produits

Ces charges comprennent les dépenses suivantes :

- FNGIR : Permet de compenser pour chaque commune à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale (les « riches donnent aux pauvres »)

A-1.4 Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ces charges comprennent les dépenses suivantes :

- Autres contributions (65548) : Adhésion SDIC, AGEDI, PNR MILLEVACHES,
- Autres contributions obligatoires (6558) : Participations RPI EYGURANDE/MERLINES
- Subventions pour Associations et personnes privées (6574) :
 - o Voir pour subv exceptionnelle : Congrès Sapeurs Pompiers et Comice Agricole COUFFY
 - o

A-2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2023 s'élèvent à 184 750,00 €

	BP 2022	BP 2023	REPARTITION
013 - Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €	0,00%
70 - Produits services, domaine et ventes div	0,00 €	370,00 €	0,20%
73 - Impôts et taxes	72 000,00 €	72 200,00 €	39,08%
74 - Dotations et participations	85 852,00 €	96 690,00 €	52,34%
75 - Autres produits de gestion courante	14 500,00 €	15 400,00 €	8,34%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	172 352,00 €	184 660,00 €	
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	90,00 €	0,05%
78 - Reprises provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	172 352,00 €	184 750,00 €	100,00%
042 - Opération ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	
043 - Opération ordre intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	
TOTAL (A)	172 352,00 €	184 750,00 €	
R 002 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (B)		275 683,64 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (A + B)		460 433,64 €	

A-2.1 Chapitre 013 – Atténuation de charges

Ces produits comprennent les recettes suivantes :

- Redev. Occupation domaine public (70323) : ORANGE

A-2.2 Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ces produits comprennent les recettes suivantes :

- Impôts directs locaux (73111) :
- Attribution de compensation (73211) versée par HCC chaque trimestre
- Taxes additionnelles droits de mutation : Estimatif des produits perçus suite à des ventes de terrain, bois, maison ...

A-2.3 Chapitre 74 – Dotations et participations

Ces produits comprennent les recettes suivantes :

- Dotation forfaitaire (DGF)
- Dotation de solidarité rurale (74121)
- Dotation aux élus (742) : Pas de versement en 2022
- FCTVA (744) : Remboursement TVA sur factures OLLIER et autres travaux
- Compens. Exonération taxes foncières (74834) : Remboursement fait par l'état si perte sur la valeur de biens fonciers (terrains ...)

A-2.4 Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ces produits comprennent les recettes suivantes :

- Autres produits de gestion courantes (7588) : Remboursement OM locataires, éclairage public (EDF) candélabres VEYRIERES DE FEYT

Budget principal – Section d'investissement

A-1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2023 s'élèvent à

	BP 2022	RAR	BP 2023	REPARTITION	TOTAL
21 - Immobilisations corporelles	12 061,00 €	5 061,00 €	0,00 €	0,00%	5 061,00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €		0,00 €	0,00%	
23 - Immobilisations en cours	398 000,00 €	100 000,00 €	328 714,82 €	95,27%	428 714,82 €
Total des opérations d'équipement	0,00 €		2 000,00 €	0,58%	2 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	410 061,00 €	105 061,00 €	330 714,82 €		435 775,82 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	14 100,00 €		14 306,05 €	4,15%	14 306,05 €
020 - Dépenses imprévues	13 892,68 €		0,00 €	0,00%	
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	27 992,68 €	0,00 €	14 306,05 €		14 306,05 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	438 053,68 €		345 020,87 €	100,00%	450 081,87 €

040 - Opération ordre transfert entre sections	0,00 €		0,00 €		0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		0,00 €		0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00 €		0,00 €		0,00 €
TOTAL	438 053,68 €	105 061,00 €	345 020,87 €		450 081,87 €
D 001 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (B)					0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (A + B)					450 081,87 €

A-2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement 2023 s'élèvent à

	BP 2022	RAR	BP 2023	REPARTITION	TOTAL
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	160 000,00 €	30 000,00 €	99 510,00 €	93,87%	129 510,00 €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	160 000,00 €	30 000,00 €	99 510,00 €		129 510,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 000,00 €		6 500,00 €	6,13%	6 500,00 €
165 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	600,00 €		0,00 €	0,00%	0,00 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	2 600,00 €	0,00 €	6 500,00 €		6 500,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	162 600,00 €	30 000,00 €	106 010,00 €	100,00%	136 010,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	165 000,00 €		215 937,64 €		215 937,64 €
040 - Opération ordre transfert entre sections	4 628,00 €		4 628,00 €		4 628,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €		0,00 €		0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	169 628,00 €		220 565,64 €		220 565,64 €
TOTAL (A)	332 228,00 €	30 000,00 €	326 575,64 €		356 575,64 €
D002 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (B)					93 506,23 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (A + B)					450 081,87 €

Zone d'habitation

Présentation du budget de la Zone d'habitation.

1 - FONCTIONNEMENT

a) Dépenses budgétisées

Compte résumé

Chap 042 : Opération d'ordre entre sections	81 027.77 €
---	-------------

b) Recettes budgétisées

Compte résumé

Chap 042 : Opération d'ordre entre sections	81 027.77 €
---	-------------

2 - INVESTISSEMENT

a) Dépenses budgétisées

Compte résumé

Chap 040 : Opération d'ordre entre sections	81 027.77 €
---	-------------

b) Recettes budgétisées

Compte résumé

Chap 040 : Opération d'ordre entre sections	81 027.77 €
---	-------------

* MOTION DES MISSIONS LOCALES

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de motion pour les missions locales reçue en maire de la part de M. Christophe ARFEUILLERE, Président de la Mission Locale et Maire d' Ussel.



* AFFAIRES COURANTES

REVISION TARIF SALLE DES FETES

* QUESTIONS DIVERSES

~~~~~

L'ordre du jour étant levé, Madame le maire lève la séance à 20h30.

|                                                                                     |                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Le secrétaire de séance</b><br><b>Elodie COURTET</b>                             | <b>Le Maire,</b><br><b>Nathalie LE GALL</b>                                           |
|  |  |